

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



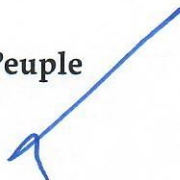
**SENAT
SECRETARIAT GENERAL**

Direction des Séances
Division des Plénières

*SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2025
(2^{ème} S.O.)*

**PROCES-VERBAL N° 06
DE LA SEANCE PLENIERE DU MERCREDI 07 MAI 2025**

Palais du Peuple



I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue le vendredi 02 mai courant, est reprise ce mercredi 07 mai 2025, à 14 heures 25 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 84 membres sont présents.
- 10 membres sont excusés.

Ce sont les Sénateurs :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 1. BOBOY MWANELA Nadine | 6. MBUGUJE MAREMBO Anne |
| 2. IDI TABANI Zakaria | 7. MUYA MUBOYAYI Clément |
| 3. KALALA WA KALALA José | 8. NGAMBANI NGOVOLI Adonis |
| 4. KALONDA DELLA IDI Salomon | 9. NGOBILA MBAKA Gentiny |
| 5. LUANGA MUKELA Faustin | 10. NKULU MBUYA Hervé |

- 15 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. BAHATI TITO Arlette | 9. MULUMBA KONGOLO WA KONGOLO Gérard |
| 2. BASEANE NANGAA Christophe | 10. MUNTUABU LUKUNA LUABEYA Jean |
| 3. KABAMBA WA UMBA Isabelle | 11. NGALAMULUME BAKAKENGA Joseph |
| 4. KABASELE TUBAJIKA Micke | 12. NIKOMBA SABANGU Madeleine |
| 5. KALAMBAYI KATSHIOBO Jonas | 13. NKUNKU BAKULU Paoline |
| 6. KATUMWA MUKALAY Vicky | 14. REMO YOSSA Michel |
| 7. KAYALA NINGA Renabelle | 15. TSHSEKEDI ILUNGA Roger |
| 8. LUTUNDULA APALA PEN'APALA Christophe | |

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après l'inscription à l'ordre du jour de deux questions orales avec débat, le Président indique que la seconde, du Sénateur PUNGWE, sera abordée au cours de nos prochaines séances.

Ensuite, l'Assemblée plénière adopte le procès-verbal de la dernière séance puis aborde l'examen de deux matières.

1. Examen et adoption du rapport de la Commission Politique, administrative, juridique et droits humains relatif à la validation des pouvoirs des Sénateurs élus des provinces du Kwilu, du Nord-Ubangi et du premier suppléant du Sénateur LUMANU MULENDA BWANA N'SEFU Adolphe

Après le mot introductif du Président de la Commission, la Rapporteuse donne lecture du rapport, à l'issue de laquelle, un débat général s'engage. Les Sénateurs MUTIMA, MBINGHO, GEBANGA et BOKETSHU expriment notamment quelques observations de forme.

A l'issue de la réaction de la Commission, le débat est clos.

L'Assemblée plénière adopte le rapport de la Commission et valide les pouvoirs de huit Sénateurs élus des provinces du Kwilu et du Nord-Ubangi ainsi que du premier suppléant du Sénateur Adolphe LUMANU MULENDA BWANA NSEFU.

Il s'agit de :

- pour la province du Kwilu : BAKIELE MESO Marianne, ITSUNDALA ASANG Willy, LABILA NKALIM Papy, MABAYA GIZI AMINE Jean-Philibert ;
- pour la province du Nord-Ubangi : BALE BILA Basile, KOBANGA NGAMBILA Michel, MOBUTU GIALA KASA Albert-Philippe, NGBAKO MBILISI Anastasie ;
- et LUMANU NYEMBO Hervé, premier suppléant.

En Conséquence, le Président les proclame Sénateurs conformément à l'article 229 de la loi électorale.

Au sujet des incompatibilités du mandat de Sénateur avec d'autres fonctions, la Rapporteuse donne lecture des articles 241 et 20 du Règlement intérieur du Sénat. Le Président invite chaque nouveau Sénateur qui se trouverait dans ce cas d'incompatibilités à se déterminer dans le délai.

2. Question orale avec débat du Sénateur Célestin VUNABANDI KANYAMIHIGO, adressée au Ministre des Mines, relative à la problématique du gel des gisements et la prise en compte des intérêts des populations riveraines dans les projets miniers

Après la lecture de la question orale par son auteur, l'Assemblée plénière adopte la motion incidente du Sénateur BOKETSU BOFILI Jean-Paul évoquant l'inopportunité de cette question orale avec débat en cette période étant donné que les questions soulevées se rapportent aux minerais stratégiques exploités dans les mines de Lueshe, à Rutshuru, présentement en discussion, en vue d'un partenariat, entre la République Démocratique du Congo et les Etats-Unis d'Amérique.

Toutefois, le Président indique que cette question orale avec débat sera abordée par d'autres mécanismes de contrôle parlementaire.

Après le départ de Monsieur KIZITO PAKABOMBA, Ministre des mines, invité à cet effet, deux Sénateurs présentent, chacun, une motion d'information.

Il s'agit de :

- RAMAZANI MASUDI KILELE, sur l'inondation enregistrée à Kalemie occasionnée par le débordement des eaux du lac Tanganyika, à la suite des pluies diluviennes ;
- AFANI IDRISSE Mangala, à propos, d'une part, du risque d'instabilité institutionnelle qu'encourt la province du Maniema, à la suite la programmation d'une séance plénière de l'Assemblée provinciale, en vue de la destitution du Président de cette institution et d'autre part, sur le sort réservé au réquisitoire de l'Auditeur Général près la Cour militaire en vue d'obtenir l'autorisation des poursuites contre KABILA KABANGE Joseph, Sénateur à vie ainsi que la levée de ses immunités.

Sur ce, la séance est suspendue.

Il est 16 heures 11 minutes.

Fait à Kinshasa, le 07 mai 2025

La Rapporteuse,

Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE